



LES PETITES AFFICHES. LA LOI : JOURNAL TRI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET FISCALES AGRÉÉ POUR PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES DANS LES DÉPARTEMENTS DE PARIS, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE



Titre

Les Petites affiches. La Loi : journal tri-hebdomadaire d'informations juridiques, économiques et fiscales agréé pour publier les annonces légales dans les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Auteur(s)

Bruno Vergé (Directeur de publication)

Date

1ère publication: 1612

Éditeur(s)

Journaux judiciaires réunis (1987-)

Support

Papier
Base de données en ligne

Autre format

En ligne sur la base Lextenso (sur abonnement)

Type de document

Revue

Périodicité

Tri-hebdomadaire ; quotidien

Source du droit

Législation - Doctrine
Jurisprudence

Domaines du droit

Droit administratif
Droit civil et organisation judiciaire
Droit commercial - Droit des affaires
Droit des assurances
Droit pénal et criminologie
Droit privé
Droit public
Finances publiques - Droit fiscal
Santé publique-Droit médical-Médecine vétérinaire

Contenu

- Doctrine
- Jurisprudence : texte intégral ou extrait de décisions suivi d'une note
- Informations : présentation rapide de l'actualité (interviews, brèves, panoramas thématiques, ...) ; de manière irrégulière, une page "Culture" : présentation de spectacles, d'ouvrages, de disques, d'expositions
- Annonces légales : adjudications (annonce des ventes par adjudication de biens immobiliers situés dans les départements 75, 92, 93, 94) et ventes publiques (principales ventes par adjudication publique : commentaires et analyses)

Remarques :

- Des numéros spéciaux sont édités de manière irrégulière : ils sont consacrés à un seul thème précis lié à l'actualité législative ou jurisprudentielle ou reproduisant des actes de colloques.
- La partie Annonces légales est disponible uniquement dans la version papier

Type de classement

Méthodique :

- Actualité
- Doctrine
- Jurisprudence
- Culture (présence irrégulière de cette rubrique)
- Adjudications
- Ventes publiques

Clefs d'utilisation

Sommaire en couverture du numéro (disponible en pdf pour la version en ligne sur la base Lextenso)

Tableau annuel récapitulatif des articles parus dans l'année (annexé à la reliure du mois de décembre de l'année concernée) jusqu'en 1998 avec :

- une table récapitulative de l'actualité, de la doctrine et de la jurisprudence (classement par domaine)
- une table relative à la rubrique "culture"
- une table relative aux ventes publiques
- une table récapitulative des numéros spéciaux

Notes

Sur Lextenso.fr, intégralité de la revue depuis 1994 (et quelques numéros de novembre et décembre 1993)

Historique des titres :

- 1892-1955 Petites affiches : journal général d'affiches, annonces judiciaires, légales et avis divers : Petites affiches et Journal judiciaire réunis
- 1956-1987 Petites affiches, La Loi, Les Annonces de la Seine
- 1968-2015 Les Petites affiches, La loi
- 2016-... Petites affiches, Gazette du palais, La Loi, Le quotidien juridique

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1) mise à jour par Géraldine HUYGHE (SCD Lille)

Liens

<http://www.lextenso.fr>

Fiche Jurisguide [Lextenso](#)

Site web [Petites affiches](#)

Lien vers la notice Sudoc [Petites affiches, Gazette du palais, La Loi, Le Quotidien juridique](#)

Date de création

10-03-2015

Date de mise à jour

03-02-2021

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).